

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1924

Artikel: Nucléaire, porte ouverte
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nucléaire, porte ouverte

Jean-Daniel Delley • 2 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18442>

Seules des décisions concrètes et courageuses mettront fin à l'ère nucléaire

En juin dernier, le Conseil national a largement suivi le gouvernement dans sa volonté de clore le chapitre nucléaire helvétique. La Chambre des cantons devrait confirmer cette volonté lors de la session parlementaire d'automne. Néanmoins sa commission, en décidant de laisser la porte ouverte à une future technologie nucléaire plus propre et sûre, a provoqué l'inquiétude: la ferme intention d'abandonner l'énergie nucléaire après la catastrophe de Fukushima serait-elle déjà vacillante?

Un point est acquis, sans doute aucun. Les centrales de Mühleberg et de Beznau fermeront dans quelques années et ne seront pas remplacées. Quant à celles de Leibstadt et Gösgen, elles seront définitivement désactivées dans deux ou trois décennies et l'ère

nucléaire prendra fin à condition qu'une nouvelle politique énergétique voie rapidement le jour. Car aucune norme légale n'empêchera le retour du nucléaire si la population en venait à craindre pour son approvisionnement électrique.

En 1986, Tchernobyl avait profondément marqué l'opinion. Pourtant notre politique énergétique n'a que peu évolué au cours des vingt-cinq dernières années. Les énergies renouvelables peinent à contester la place prépondérante du pétrole et de l'atome.

Aujourd'hui le temps est à l'action. Foin des disputes sur la fermeture totale ou la porte entrouverte à l'horizon 2050. La renonciation de principe a pu satisfaire une opinion publique terrifiée par le drame japonais. Mais pour les consommateurs et les investisseurs – secteur énergétique et industrie -, il faut maintenant un signal clair, à savoir la traduction

concrète de cette volonté: encouragement massif aux énergies renouvelables, mesures contraignantes en matière d'efficacité énergétique, taxes d'incitation. Des plans d'action déjà préparés ne manquent pas, aussi bien dans l'administration qu'ailleurs ([DP 1887](#)¹⁰).

La Confédération pourrait sans tarder dé plafonner le crédit pour le rachat au prix coûtant de l'électricité verte et les cantons imposer des panneaux solaires sur toutes les constructions nouvelles. Mais le Conseil fédéral annonce des propositions pour 2013 seulement. Or chaque jour perdu accroît notre dépendance à l'égard des énergies non renouvelables et affaiblit les industries indigènes sur un marché en pleine expansion. L'UDC, toujours accrochée au nucléaire, s'en moque. Son discours sur la souveraineté helvétique se révèle une nouvelle fois aussi creux que le boniment d'un charlatan.